

**RESOLUTION DU CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS CGT-FORCE OUVRIERE DE LA MAYENNE**

Réuni le 18 novembre 2017, sous la Présidence de Michèle Biaggi, le congrès souscrit aux orientations développées dans la résolution du CCN des 28 et 29 septembre 2017.

Dans un contexte qui ne facilite pas toujours la syndicalisation, il se félicite de la progression sensible du nombre de syndiqués au cours du dernier exercice qui reste un baromètre infaillible sur la santé de notre union départementale.

* * *

Ce congrès se tient alors que le gouvernement, comme les précédents, tente de refermer une période historique et sociale qui s'est ouverte à l'après-guerre.

Après des décennies de grignotage des acquis, nous sommes entrés dans une phase d'offensive radicale.

Le Gouvernement Macron/Philippe entend, au pas de charge, opérer un véritable basculement de société. Droit du travail, protection sociale, statut de la Fonction Publique, services publics, retraites, ... sont promis au passage de la moulinette du libéralisme, à l'instar des réformes en cours dans tous les pays de l'Union Européenne qui dicte cette politique.

La politique d'austérité, la remise en cause de l'accès aux soins, de la Sécurité Sociale, du tissu territorial républicain, visent à nous projeter dans une société «ubérisée» balayant tous les obstacles aux appétits des marchés financiers.

Le congrès souligne que, pour mener à terme son offensive, gouvernement et patronat ne peuvent plus consentir à l'existence de syndicats indépendants. En rabaisant nombre de négociations au niveau de l'entreprise, en transférant aux branches ce qui était du domaine de la loi, en pulvérisant les instances représentatives du personnel, en s'attaquant au paritarisme, c'est l'existence même du syndicalisme confédéré qui est mis en cause.

Parce que les ordonnances sur la loi travail constituent la tête de pont de cette offensive et une nouvelle attaque contre les droits des salariés, le congrès donne raison à la commission exécutive de l'UD, qui s'est prononcée pour le retrait des ordonnances et qui unanimement a décidé d'appeler à la mobilisation les 12 et 21 septembre 2017.

Il persiste à considérer que la situation commande une riposte qui ne peut s'accommoder d'une stratégie de défense à minima «pour éviter le pire». Une telle option conduirait à consentir sans cesse de nouveaux reculs en contribuant au découragement de ceux que le syndicat a en charge de défendre.

Pour cela, le congrès salue le travail de la confédération qui, appliquant le mandat du CCN, a organisé une mobilisation le 16 Novembre, avant la ratification des ordonnances, en lien avec d'autres confédérations.

Le congrès se félicite de cette mobilisation. Pour autant et compte tenu de la gravité de la situation, le congrès demande à toutes les organisations, à tous ses militants, à tous ses syndiqués de rester particulièrement vigilants et mobilisés pour construire le rapport de force nécessaire, défendre les droits des salariés et combattre tous les projets gouvernementaux se traduisant par une régression sociale.

Le congrès s'inquiète des effets de la politique d'austérité, des remises en causes des droits sociaux et des services publics qui désespèrent les salariés, la jeunesse et l'ensemble de la population.

- **Secteur Privé :**

Le congrès constate la difficulté croissante à s'implanter dans le secteur privé. La discrimination dont ont fait l'objet plusieurs de nos camarades, comme par exemple chez Émeraude Dépollution, entreprise de désamiantage, témoigne de l'attitude du patronat mayennais. A peine élus, ils ont eu la plus grande difficulté à exercer leur mandat, avec la mise en place d'une procédure de licenciement à leur encontre pour faute grave.

Ou encore chez Sotira où notre délégué syndical a été, une nouvelle fois menacé de licenciement, cette fois-ci dans le cadre d'un PSE.

La DIRECCTE et l'inspection du travail ont joué leur rôle en interdisant ces licenciements. Mais cela a quand même eu pour conséquence la démission d'un camarade d'Emeraude dépollution.

Le congrès n'accepte aucune remise en cause du droit syndical dans nos entreprises.

Ces difficultés ne doivent pas nous décourager. Le congrès se fixe comme absolue priorité, le développement de nouvelles implantations dans les entreprises mayennaises.

Les salaires du département sont toujours parmi les plus bas au niveau national tous secteurs confondus. Le manque de salariés qualifiés sert d'alibi aux patrons pour justifier cette situation, alors que dans les entreprises les jeunes titulaires de diplômes, d'un BAC Pro, BTS et autres, se retrouvent avec des salaires inférieurs aux seuils d'accueils. Notre mission est d'informer partout des droits afin de les faire valoir. Défendre les diplômés, c'est aussi défendre la formation professionnelle, principal outil pour l'évolution des carrières.

Le congrès s'étonne donc que tout soit fait pour saboter le système de formation professionnelle des adultes. Nous restons vigilants sur le devenir de l'AFPA comme de ses salariés en grand danger sur le déficit organisé.

Les conditions de travail dans les entreprises sont de plus en plus déplorables. La politique est partout la même : *« toujours faire plus avec moins de monde »*. Le mot entendu par tous et tous les jours est PRODUCTIVITE. Dans le commerce, la grande distribution, dans les abattoirs, l'industrie, tous les salariés en font les frais, dans le seul but de générer toujours plus de profit pour le patron ou les actionnaires. Dans le secteur bancaire et assurantiel, dans de nombreux secteurs dont le transport, l'arrivée de l'intelligence artificielle va conduire à une baisse des effectifs.

Le chômage dans le département est parmi l'un des plus bas en France, aux alentours de 6 %, notamment en raison de l'exode des jeunes. Les entreprises se plaignent d'avoir du mal à recruter comme dans la métallurgie où 110 000 emplois ne seraient pas pourvus dans notre région, se servant de cet alibi pour employer des salariés détachés pour des salaires indécents.

Pourtant, le recours à l'emploi précaire ne baisse pas dans nos entreprises mayennaises, bien au contraire. Le congrès constate le recours trop systématique aux contrats précaires alors que le summum est atteint avec le CDI intérimaire pour lequel le salarié ne bénéficie plus des mêmes droits.

Le congrès dénonce le travail à temps partiel subi et imposé très développé dans le commerce qui place les salariés dans une grande dépendance vis-à-vis de leurs employeurs.

- **Secteur de la Santé :**

Le congrès salue le travail des militants de ce secteur qui a permis une augmentation significative du nombre d'adhérents et la création de nouveaux syndicats.

Le congrès, avec le GD 53 santé, réaffirme son opposition à la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire, bras armé de la politique d'austérité.

Cette politique a eu pour conséquence la suppression de nombreux postes et la suppression de plus de 150 lits dans les hôpitaux mayennais au mépris des besoins de la population souffrant déjà de la désertification médicale.

Le congrès condamne les réorganisations qui succèdent aux restructurations et le manque de moyens qui conduisent à une dégradation des conditions de travail, une grande souffrance des salariés, allant jusqu'à des drames.

Le congrès avec le GD 53 dénonce le projet de loi PLFSS déposé par la Ministre de la santé qui vise à faire en 2018, 1.5 milliard d'économies supplémentaires dans les hôpitaux publics déjà exsangues.

Le congrès exige l'arrêt de cette politique, et réaffirme l'urgence à redonner à l'hôpital les moyens nécessaires pour un fonctionnement décent.

En ce qui concerne les EHPAD, le congrès exige l'abandon immédiat de la réforme de la tarification imposée par la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015.

Le congrès réclame l'application des engagements qui figuraient dans le Plan Solidarité Grand Age (PSGA), en particulier l'objectif d'un ratio d'encadrement d'un agent par résident qui aurait dû être appliqué au plus tard en 2012. En Mayenne, le ratio aujourd'hui à 0.6 agent tend à diminuer alors que le PSGA aurait dû se traduire par l'embauche massive de personnel sur des emplois statutaires pour prendre en charge dignement nos aînés.

Le congrès avec le GD 53 combattra le projet du Conseil Départemental soutenu par l'ARS de supprimer des EHPAD correspondant à 100 lits, sur le territoire de la Mayenne, alors que la population concernée augmente et vieillit.

Le congrès soutient le GD 53 et les syndicats de la santé dans leur combat en cours et à venir pour la sauvegarde du service public de santé et engage l'ensemble des camarades concernés à participer à la conférence nationale de défense des EHPAD le 28 novembre prochain par la fédération FO des services publics et de santé à la confédération.

Le congrès s'inquiète du basculement des cotisations sociales sur la CSG. Il s'indigne des déclarations de la Ministre Buzin qui ose affirmer que 30 % des dépenses de la Sécurité Sociale seraient injustifiées, propos qui annoncent la poursuite de la destruction de l'institution, symbole et principal acquis de l'après-guerre.

Le congrès s'inquiète des velléités du président du Conseil Départemental visant à fusionner les services de la CAF avec le service de l'aide sociale.

- **Service Public et Fonction Publique :**

Avec CAP 2022, le gouvernement annonce un objectif clair : «l'accompagnement rapide de la baisse des dépenses publiques». Pour atteindre cet objectif, il a déjà une feuille de route : «transferts de missions entre les différents niveaux de collectivités, transferts au secteur privé et abandons de missions».

Le congrès rappelle que l'égal accès aux soins pour tous est inscrit dans la constitution. Ce droit constitutionnel engage donc l'Etat à garantir à chaque citoyen la bonne organisation du système de santé et à ne pas se défaire du dossier de la désertification médicale sur les collectivités territoriales.

Le congrès réaffirme son attachement aux services publics républicains dans notre département rural. La suppression de bureaux de poste, de trésoreries, d'écoles ... dans des secteurs éloignés des grands centres, mais aussi en ville, remet en cause l'égalité des droits.

Le congrès observe que les conflits à l'agglomération de Laval et dans de nombreuses communes résultent de la baisse des dotations incitant à des regroupements/fusions forcés et à la remise en cause des acquis du personnel.

Le congrès dénonce le projet du Conseil Départemental de la Mayenne prévoyant la fermeture du collège F. Puech à Laval. Il apporte son soutien à la FNEC-FP-FO 53 dans son combat.

Le congrès constate que le décret Blanquer va territorialiser davantage encore l'école publique avec la possibilité pour chaque commune de définir son organisation de la semaine scolaire. En Mayenne, près d'un tiers des écoles sont repassées à 4 jours. Le congrès se prononce pour un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire.

- **Retraites**

Le congrès et l'UDR de la Mayenne exigent :

- La revalorisation des retraites basée sur l'évolution des salaires et effective au 1er janvier de chaque année.
- Pour une carrière complète, pas de retraite inférieure au SMIC.
- La création d'un cinquième risque de sécurité sociale dédié à la dépendance.
- La revalorisation de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) pour tous les retraités dépendants.

* * *

Considérant que la situation est lourde des plus graves menaces sur le syndicalisme confédéré, le congrès appelle ses syndicats à intensifier les initiatives pour renforcer l'organisation syndicale pour la défense pied à pied des acquis sociaux.

Laval, le 18 novembre 2017

Adoptée à l'unanimité

Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne

10 Rue du Docteur Ferron – BP 1037 – 53010 LAVAL CEDEX

Tél. : 02/43/53/42/26 – Fax : 02/43/53/30/37 – E-mail : udfo53@force-ouvriere.fr